33e ANNÉE N° 2012 — PARAIT LE SAMEDI — 5 MAI 1922

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

TABLEE D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne)..... 0,50

Commerciales (la ligne).....0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

Nous lisons dans le *Courrier des Alpes*, Gap.

Nos Voies Ferrées

Le département des Hautes-Alpes est à la veille de décisions importantes en ce qui concerne son futur réseau ferroviaire. Son avenir dépend en partie des dispositions de ses futures voies ferrées.

Il est du devoir, non seulement de quelques uns, mais de tout le monde de s'intéresser à une si importante question .

Les deux projets principaux : Briançon-Oulx et Sisteron-Gap sont en toute première ligne. indiscutés et unanimement approuvés.

Il n'en est pas de même de la ligne qui doit desservir la vallée de Barcelonnette dont le tracé, définitivement arrêté depuis Ubaye jusqu'à Barcelonnette a été récemment remis en question en ce qui concerne son raccordement avec la ligne Veynes-Briançon.

Au premier tracé Chorges-Ubaye par le fond des vallées, l'éventualité de la construction du Barrage de Serres-Ponçon a fait substituer un tracé un peu différent comportant le grand viaduc de Prégo-Dio sur la Durance, ouvrage important et coûteux.

Cette grosse dépense a été l'origine de la proposition de M. Chabrand au Conseil général, demandant à substituer au tronçon Ubaye-Chorges, une ligne Ubaye-Tallard-Gap, se réduisant en fait à Ubaye-Tallard, si l'on compte que Tallard-Gap ferait partie du Sisteron-Gap cité plus haut.

Et bien supposons donc que la ligne Ubaye-Tallard soit adoptée ; celle d'Ubaye à Chorges abandonnée, que les lignes Briançon-Oulx, Sisteron-Gap et Tallard-Barcelonnette existent et qu'elles sont en exploitation.

On verra alors les deux lignes Gap-Briançon et Tallard-Barcelonnette se trouver en un poin donné (entre le confluent de l'Ubaye et le Grand Pré) à une distance d'à peu près 4 kilomètres en ligne droite et au même niveau puisque cotoyant toutes les deux les rives du lac de Serres-Ponçon.

A ce moment-là, quel est le technicien ou même le simple voyageur qui ne verra même pas la nécessité de raccorder ces deux lignes ?

Quel est le Conseiller général, le Député ou le Sénateur qui ne demandera pas ce raccordement ?

Car cette jonction qui pourrait ne compter, suivant la solution adoptée que 6 kilomètres de lignes nouvelles aurait les avantages suivants

1° Elle fera gagner entre Sisteron et Prunières ; sur le parcours actuel par Veynes, 35 kilomètres et 425 m. d'altitude, sur le parcours Tallard-Gap, 8 kilomètres et 145 mètres d'altitude ;

2° Entre Ubaye et Prunières ; sur le parcours Tallard Gap, 50 kilomètres et 300 m. d'altitude.

Dès lors puisque nous pouvons nous rendre compte dès à présent que le tracé Tallard-Ubaye appellera forcément le raccordement Serre-Ponçon-Prunières, pourquoi ne pas faire immédiatement de tout celà un projet d'ensemble et établir un programme rationnel d'exécution ?

Car en résumé tout celà se ramènerait à construire la ligne Sisteron-Prunières avec embranchement Tallard-Gap et Serre-Ponçon-Barcelonnette.

De tout ce qui précède nous nous abstiendrons de conclure persuadé que nous sommes que la Compagnie P. L. M. et l'Etat sauront prendre l'intérêt général.

Nous avons voulu simplement attirer l'attention de nos concitoyens sur un point qui a été peut-être involontairement tenu dans l'ombre, mais qui est d'une grande importance et qui touche les intérêts de la ville de Gap.

LE CHEMINOT.

Comme notre confrère de Gap, nous pensons que la construction de cette ligne serait pour la vallée de la Durance d'un gros appoint pour le développement du commerce et de l'agriculture dont l'importance n'échappera pas à nos représentants au Parlement. Non seulement le département des Hautes-Alpes y gagnerait mais aussi celui des Basses, notamment Sisteron qui deviendrait pour ainsi dire tête de ligne. Souhaitons donc la réalisation de ce projet.

CHOSES LOCALES.

Lou Furet

— Bounjou Maistré Jacqué, alors que dit la poulitica ?

— O vé, mé parlés pas, sabou plus en qué n'en sieu.

— Mé que as despui quouqé temps sias pas coutent ? Sias pas maraou ?

— Tant varia, aï la testa que me saouta. Li coumpréni plus ren ; aco mé faï veni besti.

— Mé qu'es aco enté li coumprénés plus ren ?

— Qu'es aco ? légissés pas lou journaou ? Oh si ! legissou lou fuyeton, leï mariagis, leis vols, leis announço.

— Ren qu'aco ?

— Regardé puis empaou ce que fan lei sénatours, leis dèputa, quand fan caouca ren, mé aco m'entéress a gairé.

E vésés pas cê qué se passa à Gêna ? bé sias pas ben béléou !

— Noun, bé qué lia ?

— Qué lia ? Una réunion de touta leï grossas testas dé l'Uropa ...

— Vouan saché aquéou qu'à la pus grosssa testa ?

— Quand mémé sias empaou dur. Quand diou grossa testa vourou parla d'aquéléi qué parloun lou mias, qu'an lou maï de bouan sens et que vouan arrenga leis affairés de l'Uropa, qué van pas trop ben en aqués moumen.

— Aouran un sacré travail et amou maï li pas essé. E cu aven nous autrés ?

— L'iaven lou Bartou qu'ès un ministré. Vourié qué la Russia nous paguessé cé que nous déou é qué lei bochis nous dounessoun empaou d'argent parcé que n'aven gairé. L'ia peréou lou Llod Georgi qu'es un Anglès ?

— Es un paren de nouasté députa ?

— O vé ! est ministré de l'Angleterra, qu'es pas un couyoun et qué sabé ben sé foutré dé nous aoutrés. Mé sount toutés tent noumbrousés qué s'entendoun pas ?

— Sount pas sourds per aco ?

— A paou prés.

Et mouco qu'an fa ?

— Qu'en fa ? Ren du tout. L'aoutré jou disian que lou Bartou dévia s'énanar, è puis es resta, enfin li coumprené plus ren, è es ben cé que mé rendé maraou ; aï ben poou que tout aquélès affairés mé fassou vira la testa.

— Escouta, Maistré Jacqué, sabés cé qué fariou à ta plaça ?

— Noun, qué farias ?

— Puisqué dias qué li coumprénés ren, sias pa pus avança que iou, alors m'oucupariou de moun travail, me fariou pas dé marj sang, lèissariou lei grossa testa s'ooucupa dé ce que counouissoun mias que tu, è sariou abor pu tranquillé.

— As béléou résoun Piaré, li réfléchiraï empaou et la sémana qué ven té dirai ce qu'ai décida.

POULITA fils.

RUBRIQUE DES MUTILES

Comité départemental des Mutilés et Réformés des Basses-Alpes

Les décorés de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire au titre de la commission Fayole (loi du 15 juin 1920) et résidant dans les Basses-Alpes sont invités à déposer ou à adresser à la Sous-Intendance Militaire à Digne leur titre provisoire dans la première quinzaine de mai, aux fins de mandatement des arrérages de l'échéance du 1e juin 1922.

Pour les décorés habitant Digne, les mandats seront tenus à leur disposition à la Sous-Intendance, à partir du 1e juin prochain. Pour ceux résidant hors Digne, les mandats seront adressés aux Maires des Communes, sauf pour la Place de Barcelonnette, ou ils seront adressés au Suppléant du Sous-Intendant Militaire qui en effectuera la remise aux intéressés.

Les décorés désirant recevoir leur mandat à domicile voudront bien indiquer leur adresse et joindre 0 fr. 60 en timbres poste pour l'envoi recommandé.

Tous les décorés sont, en outre avisés que l'échange du titre provisoire contre le carnet à souches définitif ne sera effectué qu'après le vote par le Parlement de la loi de régularisation des décorations attribuées par la Commission Fayolle.

Chronique Locale

SISTERON

Elections Cantonales.

La situation électorale dans l'arrondissement ne parait pas devoir être modifiée au point de vue candidatures. Il est tout à fait certain que les mêmes candidats solliciteront le renouvellement de leur mandat et que tous ont chances de réussite. D'ailleurs, dans l'arrondissement l'absence de toute organisation politique laisse les électeurs complètement libre de leurs votes.

Dans l'arrondissement de Sisteron, M, Bernard, maire de St Geniez, se retire de la politique et ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat. On prête l'intention à M. Armand Léon, de St-Geniez, de faire liste avec M. Clément, maire de Mison, pour le Conseil d'arrondissement.

A Bayons, M. Porte, conseiller d'arrondissement, sollicite de nouveau la confiance de ses électeurs.

A Noyers M. Anglès Frédéric, conseiller général sortant, maintient sa candidature. On lui donne comme concurrent le citoyen Blanc Marcel, maire.

A Volonne, M Anglès Raoul, député, conseiller général sortant, pose à nouveau sa candidature.

—o—

Nos glorieux morts.

La population entière a fait jeudi, d'imposantes funérailles à deux de nos compatriotes morts pour la France, dont les corps ont été ramenés du front : Arnaud Marcel, enterrement civil et Silvy Henri, enterrement religieux. Toutes les écoles et collège assistaient à ces obsèques, les drapeaux des vétérans, des mutilés, de la musique, de la mutualité figuraient au cortège ; les enfants portaient des gerbes de fleurs. Au cimetière, M. le Maire au nom du gouvernement, des mutilés et du conseil général a salué en termes élogieux ces deux victimes de la barbarie allemande ; M. Peyrothe, au nom de la mutualité a adressé un dernier adieu à Silvy Henri qui était membre de la Société de Secours Mutuel et de Prévoyance de notre ville.

Aux familles Arnaud Gaston, et Silvy nous renouvelons l'expression de notre sincère sympathie.

—o—

Foire. — Après-demain lundi, grande foire à Sisteron.

—o—

Faux-Bruits.

Pour démentir un bruit qui n'a que trop de tendance à se répendre, M. Bombled chef de musique, très satisfait de ses débuts, informe la population sisteronnaise qu'il n'a jamais eu l'intention de quitter la ville ; au contraire pour répondre au désir de plusieurs personnes de Laragne, il tient à faire savoir qu'il ira tous les mercredi dans cette localité à partir du 10 mai.

© VILLE DE SISTERON

Fête du faubourg.

Par suite du mauvais temps, une partie du programme des fêtes, n'ayant eu lieu la fête se continuera demain dimanche.

Tombola

Nous rappelons que le tirage de la tombola aura lieu irrévocablement ce jour.

Dans nos listes précédentes nous avons omis d'inscrire quelques lots que nous publions aujourd'hui :

1 bouteille vin fin	M M. Peignon, café.
1 panier osier	Ams, vannier.
1 litre lait de chèvre	Reymond.
10 fromages frais (tomes)	Briançon.

Empiécement pour chemise Mlle Meyssonnier

Le concert musical donné par les "Touristes des Alpes" aura lieu à 14 h. 30.

—o—

Casino-Cinéma.

Ce soir à 8 h. 30 grande séance cinématographique et musicale, agrémentée d'un intermède donné par le célèbre Francisco, chanteur fantaisiste à transformations, des principaux concerts algériens. Au programme

Francisco, chanteur fantaisiste dans son répertoire ;

L'Abnégation, comédie dramatique en 4 parties ;

Francisco dans ses danses et chants à transformation ;

LA POCHARDE, 6e épisode : *Le plus grand des crimes.*

Le piano sera tenu par M. Bombled chef de musique.

A cet effet les prix des places sont fixés : premières, 2 frs. galerie, 1 fr. 50.

Demain dimanche à 4 heures 30, matinée avec *Pathé-Journal* et *La dame d'à côté*, comique en supplément.

—o—

A propos de la fête de la Baume
Simple réflexion

« Lundi au soir au concours de chant nous avons eu une désagréable déception.

Nous regrettons que le Comité n'ai pas eu l'idée d'afficher avant tout le réglement suivant : « Le premier prix sera décerné à celui qui embêtera le plus la société »

Si cette mesure avait été prise le gagnant du concours aurait eu bon nombre de concurrents qui, ne connaissant pas les conditions se sont abstenus. »

Un groupe de spectateurs.

Musique.

M. Lucien BOMBLED, de l'Ecole de musique Niédermeyer, professsur de piano, violon et solfège, a commencé ses leçons particulières à partir du 4 avril. Enseignement d'après les dernières méthodes, S'adresser place de l'Horloge.

Notre foire de lundi.

Les dames et les messieurs élégants ne manqueront d'aller choisir leurs chapeaux à la Maison INNOCENTI, fabricant à Digne, dont la succursale (Au Louvre) est à Sisteron rue mercerie, en face la coopérative.

A l'occasion de la foire, il sera mis en vente un très grand assortiment de chapeaux dernières nouveautés pour hommes, dames et enfants à des prix de bon marché défiant toute concurrence.

Chapeaux feutre homme	depuis	8 frs.
id paille	id	5 frs.
id id	enfant	3 frs. 50
id dame toque tout garnis		12 frs.

Grand choix de casquettes dernier genre depuis 3 frs.

Un banc de vente pour hommes et enfants sera installé sur la foire.

M. Ch. Féraud a le plaisir d'informer ses amis et clients que son magasin de cycles est transféré rue Droite, 64 (ancien magasin Conchy) près de la poste.

REMERCIEMENTS

Madame Vve SYLVY et ses enfants, les familles EYSSERIC et SOURRIBES, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leurs ont apporté leurs témoignages de sympathie à l'occssion des obsèques de :

Henri SILVY

du 62e Régiment d'Infrie mort pour la France le 27 septembre 1918 à Somme-Py (Marne) leur regretté mari, père, gendre, frère et beau-frère.

Anciens P. G.

Les Anciens Prisonniers de guerre de Sisteron et des environs sont invités à se réunir jeudi prochain 11 mai à 9 h. du soir à la mairie en vue de former une commission destinée a faire aboutir les revendications.

=o=

A nos abonnés.

Les abonnés dont l'abonnement expire en avril et mai sont priés de le renouveller par mandat poste s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans l'envoi du journal.

—o—

ÉTAT-CIVIL

du 21 au 28 Avril 1922

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Entre : Joy Jacques, employé de commerce et Testanière Marie Clémentine, Employée à la Recette des finances

Entre : Gaubert Paul Louis Marie vérificateur des contributions indirectes et Ferran Marcelle Gabrielle Flore s. p.

Mariages

Nury Marc Casimir, manœuvre et Lieutier Pauline Henriette s p.

Décès

Paul Sabin Jaume 64 ans, rue Porte Sauve.

VOLONNE

Elections.

M. Raoul Anglès, député et conseiller général sortant aura sans doute comme concurrent, M. Reymond, directeur d'école à Forcalquier.

M. Reymond se présenterait avec l'appui du parti communiste.

La section communiste de Volonne a délibéré sur la question de savoir s'il y avait lieu de faire appel à M. Baron député, pour venir soutenir la candidature du directeur de l'ecole de Forcalquier.

Il a été décidé qu'il était préférable que M. Baron s'abstint de prendre part à la lutte en raison de ses échecs récents à Sisteron et à Turriers, sa présence ne pouvant que nuire à son candidat.

RIBIERS (Hautes-Alpes)

M. Villevieille, conseiller général sortant, adresse aux électeurs de Ribiers, la profession de foi suivante :

AUX ÉLECTEURS
DU CANTON DE RIBIERS

Chers Compatriotes et Amis,

Le mandat que vous m'avez confié arrive à expiration ; son peu de durée ne m'a pas encore permis d'accomplir des œuvres de grande envergure. mais, certain d'avoir toujours veillé à vos intérêts, et rempli ma mission avec dévouement je viens avec confiance vous en demander le renouvellement.

Tel je me suis présenté à vos suffrages en 1919, tel je reviens devant vous ; c'est-à-dire animé du plus ardent désir de vous être utile à tous en défendant avec opiniatreté vos revendications et vos droits.

Au premier rang de mes préoccupations je placerai encore l'aide et l'assistance aux humbles et déshérités ; toujours prêt à vous accueillir et à vous entendre, tous, agriculteurs, enfants sans soutien, veuves et orphelins, vieillards dépourvus de ressources, mutilés, blessés et réformés de guerre dont l'abnégation et le sacrifice paraissent déjà être touchés par l'oubli, sont sûrs de mon appui.

Au point de vue économique je dirigerai mon énergie vers les graves problèmes d'économie politique et sociale de la solution desquels dépend tout notre avenir.

En ce qui concerne plus spécialement les intérêts particuliers de notre canton je me consacrerai notamment à la bonne gestion des affaires, au développement et à l'entretien de nos voies de communication, à la mise en valeur de nos richesses naturelles, à l'amélioration des services publics, à l'établissement de lignes téléphoniques, aux projets d'adduction d'eau potable, à l'aide à apporter aux familles nombreuses, etc, etc.

Au point de vue politique et social, je veux collaborer à faire, dans l'ordre, l'union et le travail et à l'abri des agitations, une France forte, prospère et généreuse.

Je m'associerai à la recherche et à l'application de toutes les mesures susceptibles d'améliorer le sort des travailleurs, et de fournir sur le terrain de l'Assistance et de la Prévoyance un large contingent de réformes nécessaires.

Républicain depuis toujours, défenseur résolu de la Justice et de la Liberté, homme d'action et de progrès, fort du témoignage unanime de confiance que vous allez m'accorder et qui me sera un puissant réconfort dans l'accomplissement de ma tâche, je m'efforcerai de contribuer, dans les limites de mon nouveau mandat à poursuivre l'œuvre immense, mais nullement au dessus de nos forces du RELÈVEMENT NATIONAL.

Vive le Canton de Ribiers !
Vive la France !
Vive la République Démocratique et Sociale!

Raoul VILLEVIEILLE,
Juge de paix à Sisteron,
Conseiller général sortant,
Candidat Radical Socialiste.

Emphysème Pulmonaire

L'emphysème est causé par la dilatation des alvéoles pulmonaires, l'air circule mal dans les bronches, et la régénération du sang reste incompléte. Comme l'asthme l'emphysème donne lieu à des crises d'étouffement et se traite de la même manière. Le meilleur remède à employer est la Poudre Louis Legras, qui dissipe instantanément les plus violents accés et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95, (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta Paris.

OCCASIONS

Un phonographe à aiguille, avec 14 disques, bon état, 150 francs.

40 tables de 2 m. ⋈ 0 80 soldées à 15f.
50 bancs de 2 m. soldés à 4 fr.
10 bancs de 3 m. soldés à 5 fr.
Planches, état neuf de 15 à 25 c/m. de largeur, hauteur 1 m. 95, de 25 à 27 millimètres, le mètre carré 4 fr.
4 marmites en tole d'acier, 62 lit.
1 marmite — 117 »
1 marmite plate 78 »
4 marmites de poèle, fonte, de 15 à 25 litres et chaudrons tôle étamée.
Prix divers

S'adresser chez M REVEST, ferblantier, place de l'Horloge, Sisteron.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

BOIS DE CHARPENTE ET DE MENUISERIE

Ancienne Maison CONIS BAILLE

BURLE SERAPHIN

successeur

DEMANDER LES NOUVEAUX PRIX

S'adresser au bureau ouvert toute la journée, aux CORDELIERS.

Mauvaise Vue - Surdité

PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE
YEUX ARTIFICIELS
NOUVELLES PROTHÈSES MOBILES
L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des **ocularistes** le plus réputé de Lyon, 20 Cours Morand, sera de passage de 8 à 3 h. à :
VEYNES, hôtel de la Gare buffet, le 14 mai.
EMBRUN, le 15 mai Hôtel Moderne.
BRIANÇON, le 16 mai Hotel Terminus.
GAP le 17 mai Hotel des Négociants.
VEYNES, le 18 mai hôtel de la Gare-buffet.
DIGNE, le 19 mai hôtel Boyer Mistre.
SISTERON le 20 mai Hôtel des Acacias.

L'ŒIL et L'OREILLE sont les organes qui nous mettent le plus directement en relations avec le monde extérieur c'est eux qui nous donnent les perceptions les plus précieuses ; la faculté de **Voir** et d'**Entendre** aussi, une diminution de sensibilité de l'une des ces facultés devient-elle pour nous, une source des plus **Graves Dangers.**

NOUVELLES Combinaisons optiques grossissant 1/8, pour **Amblyope, cataractes,** opérées ou au début, **strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT).**

Nous invitons très instamment à profiter du passage de ce grand spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une bonne vision, et audition.

Etude de Me LABORDE
notaire à St-Geniez (B.-Alpes)

Vente Volontaire aux Enchères Publiques

Le **dimanche 21 mai** 1922, à **2** heures de l'après-midi à **Sisteron** en la maison du notaire soussigné, rue Saunerie, il sera procédé à l'adjudication d'une

MAISON

sise à Sisteron, quartier de Bourg-Reynaud, rue et Place de la Poterne, composée de cave, rez-de-chaussée, premier, deuxième étage et galetas, désignée sous la parcelle No 163 de la section G., appartenant partie à Madame Elisa Picard, épouse Figuière, charron et partie à Mme Madeleine Latil, épouse Trombatto.

Mise à prix..... ...50 francs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Figuière, charron, route de Noyers, ou à Me Laborde, notaire, dépositaire du cahier des charges.

L. LABORDE.

Etudes de Me Félix Thélène
Avocat-Avoué
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
et de Me ROUBAUD
notaire à **Sisteron**

VENTE D'IMMEUBLES

DEPENDANT DE

Succession Bénéficiaire

Il sera procédé le **Dimanche 21 mai** mil-neuf-cent-vingt-deux à **14** heures par le ministère de Me **Roubaud** et en son étude Route des Combes, à la Vente par adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur d'un domaine rural situé à Sisteron, dit

DOMAINE DE BAUDEBUCHE

consistant en :

PREMIER LOT

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourable, pré, vagues, bois et aride, paraissant figurer au cadastre et plan parcellaire de Sisteron, section B, numéro 584 p ; section F, numéros 396, 397, 399, 398 p. 1402 p. 1405, 1406 p, 1407, 1408 p. 1408 p. 1409 p. 1409p. 1410, 1411 p, 1413, 1414 p. 1414 p, 1415, 1416, 1517, 1573, 1556, 1574, 1575, 1598 p 1605 p. 1644 et 1645, sauf erreur ou omission dont les héritiers bénéficiaires ne pourront être tenus ; ensemble et y compris tous les immeubles par destination compris dans l'inventaire du mobilier sous les chapitres 7, 8, 9 et 10 dressé par Me Roubaud, le dix avril mil-neuf-cent-dix neuf

Mise à prix : 10.000 fr.

DEUXIEME LOT

Moitié indivise avec M. Latil Fréderic-Fortuné d'une parcelle autrefois en vigne sise à Sisteron, quartier des Eygatières ou des Oulettes, cadastrée section F. No 1536 p

Mise à prix : Dix francs.

ci..... 10 francs.

© VILLE DE SISTERON

La vente est poursuivie à la requête de Frédéric Fortuné LATIL et dame JEAN Marie-Madelaine Vve Latil Fortuné-Baptiste, demeurant à Sisteron, héritiers bénéficiaires de la succession de LATIL Pascal-François, propriétaire des dits immeubles, mort pour la France le 27 avril 1915.

La vente a été ordonnée par jugement du Tribunal Civil de Sisteron en date du dix-neuf novembre mil-neuf-cent vingt rendu sur requête.

Pour renseignements s'adresser à Me ROUBAUD, notaire, dépositaire du cahier des charges, et à Me F. THELENE, avoué poursuivant.

signé : **Thélène.**

Etude de Me Aimé **BERTRAND**
huissier à Sisteron

VENTE
PAR
Autorité de Justice

Il sera procédé le **dimanche 7** mai mil-neuf-cent-vingt-deux, à 9 heures du matin, sur la Place de la Fontaine à **VOLONNE**, à la

Vente aux Enchères Publiques

de **250 kilos d'amandes dures** appartenant à Monsieur Masse Calixte, propriétaire à Salignac, suivant ordonnance du Président du Tribunal civil de Sisteron, statuant commercialement, du 21 avril 1922, enregistré.

signé : **A. Bertrand**

Etude de Me **Paul JOURDAN**
Notaire
à **NOYERS-sur-JABRON** (B-A)

Adjudication
VOLONTAIRE

Le **dimanche 14 mai** mil-neuf-cent-vingt-deux **à 3** heures du soir, en la mairie de **Saint-Vincent-sur Jabron** de divers

Immeubles

au dit lieu et d'un **cadre de porte** avec frontispice et armoiries des seigneurs de Saint-Vincent.

I. Cadre de Porte principale

avec armoiries en relief, le dit cadre en pierre taillée, de même que le frontispice dans lequel sont encastrées les armoiries.

Mise à prix : Cinq cent francs
ci..... **500** francs.

II. Maison, sol et Cour

en mauvais état
(Château de St-Vincent) numéro 164, section F ; moins le cadre formant le premier lot.

Mise à prix : Sept cent francs.
ci..... **700** francs.

III. Jardin et Bosquet

au village, numéro 163, section F ; 3 ares, 60 centiares et numéro 175, section F. 17 ares 60 centiares.

Mise à prix : Cinquante francs
ci..... **50** francs.

IV. Vague - Chênes

dit La Mianne, numéro 190, section C ; contenance : 1 hectare, 13 ares, 30 centiares.

Mise à prix: Quarante francs.
ci..... **40** francs.

Renseignements à l'étude ou s'adresser à M. **Anglès, maire de Saint-Vincent pour visiter.**

A VENDRE
DE GRÉ A GRE
PETITE CAMPAGNE

appelée LE PAVILLON, quartier de la Haute-Chaumiane à Sisteron. S'adresser à M. Ailhaud, facteur-receveur à St-Vincent-sur-Jabron ou au bureau du journal.

La SOCIETÉ GENÈRALE

reçoit sans frais à son bureau de SISTERON
ouvert tous les samedis, les souscriptions aux

Paiement sans frais des coupons **quinze jours avant** leur échéance

ESCOMPTE DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

à n'importe qu'elle échéance et au taux le plus avantageux

VILLE DE PARIS 5.75 %

avec 4 tirages par an, exemptes d'impôts présents et futurs

DÉLIVRANCE IMMÉDIATE DES TITRES

Ouverture de comptes productif d'intérêts — **Souscription** sans frais aux émissions.

CABINET DENTAIRE
45, Bd Gassendi, DIGNE

F. VALOPIN
DENTISTE

des Lycées, des Chemins de Fer du Sud
Inspecteur Dentiste de l'école Normale

Consulte tous les **samedis** et **jours de foire** à **Sisteron, maison Ferrand**

et le

DR VEILL

Maladie de la gorge, du nez, des oreilles et des dents

BANQUE
CHABRAND ET P. CAILLAT
GAP

succursale :
Place du Tivoli, 1, SISTERON

Escompte de tous les effets de commerce français et étrangers

Bons de la Défense Nationale

Paiements ds tous coupons français et étrangers

ORDRES DE BOURSE
Vente et Achat de Titres

Emission de 10,000 obligations de 500 francs

Papeteries VALDOR

Société Anonyme au capital de 5.000.000 de francs.
USINES de
La Fontaine (Vaucluse) ;
des Garennes (Vaucluse) ;
des Martinets (Vaucluse) ;
de Jabron - Sisteron.

Intérêts **6 1/2 o/o** *net de tous impôts présents et futurs*

PRIX D'EMISSION : 490 FRANCS

Sous d'éduction du 1e coupon, **480,50**

VILLE DE PARIS 1921. 5 fr. 75 %

Prix de placement : **378** francs

Bureaux ouverts tous les jours

AFFAIBLIS GUÉRIS par la
MINÉROLASE DUPEYROUX : *Mme Albert DAUVERGNE, 15, rue Montbauron, Versailles* (*Seine-et-Oise*), (Entérite avec hémorragies intestinales depuis 1 an), rétablie en 10 mois (Attest. du 28 fev. 1922); *M. Jules MAES, à Ormoy-Villers* (*Oise*), resté frileux, fragile, sensible au froid, sujet aux rhumes, sans grand appétit, à la suite d'une pneumonie contractée en 1911, complètement rétabli en 21 mois Attest. du 23 févr. 1922); *M. Maurice THIERRY, Ferme de la Grange, à Saint-Paterne* (*Indre-et-Loire*), éprouvait, dès son jeune âge, une grande faiblesse aux changements de saison, manquait d'appétit, était resté petit, est devenu fort et robuste après 2 années de traitement. Agé actuellement de 17 ans, il pèse 60 kilos et mesure 1m62 (Attest. du 14 fév. 1922); *Mme Marthe PRENANT, à Mondoubleau* (*Loir-et-Cher*), avait toujours été très nerveuse, a souffert, en décembre 1918, d'un mal de gorge, puis, en quelques jours, est tombée dans un état de faiblesse très grave au point qu'elle n'avait plus aucune force dans les jambes et qu'il fallait l'aider à marcher; de plus, son caractère était toujours agacé par des idées noires et par une sensation de constriction dans la poitrine; a été fortifiée et améliorée au bout de 3 mois au point de pouvoir reprendre ses occupations habituelles, guérie en 35 mois (Attest. du 10 fév. 1922); *Mme Juliette BINVAULT, à St-Règles* (*Indre-et-Loire*), profondément anémiée par un allaitement trop prolongé de 15 mois, affaiblie, sans appétit, fatiguée au moindre travail, forcée de garder le lit des journées entières, 2 ou 3 jours par semaine, époques très pâles et douloureuses, améliorée en 3 semaines, complètement rétablie en 2 mois (Attest. du 8 fév 1922). La ***Minerolase Dupeyroux*** est le moins cher des fortifiants car la bouteille, suffisante pour une cure de un mois ou deux, suivant l'âge, est envoyée fco à domicile contre **11** fr. en mandat.-carte adressé au Dr **DUPEYROUX**, 5, Square de Messine, Paris, qui expédie **gratis et franco sur demande**, son *Etude* sur la Minérolase et *un questionnaire pour consultations GRATUITES par correspondance.*

F. HAUËT
SEUL REPRÉSENTANT

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIBUTIER

Danger ignoré !

En 1912, M. Bouquin, 78, Faub. St-Nicolas à Beaune nous disait : « Je souffrais depuis « quatre ans de douleurs de reins qui m'em- « pêchaient de me baisser et je ne pouvais « faire le moindre travail. J'avais des four- « millements dans les membres, des crampes « et des urines fréquentes. J'ai ressenti un « grand soulagement après quelques jours « de traitement par les Pilules Foster, et en « très peu de temps, j'ai été délivré de mes « maux. »

Neuf ans après !

Nous avons revu le 3 Avril 1921 M. Bouquin qui nous a dit : « L'emploi des Pilules « Foster a été souverain. Voilà neuf ans que « je m'en suis servi et je n'ai plus souffert « depuis. »

Un danger ignoré, c'est celui des douleurs de reins, mêmes légères. En effet les reins douloureux sont faibles ou malades et dès qu'ils cessent d'accomplir leurs fonctions l'acide urique et les poisons du corps séjournent dans le sang et provoquent des malaises et des maladies graves tels que : maux de reins, douleurs, rhumatismes, goutte, gravelle, coliques néphrétiques. Les Pilules Foster sont l'aide qu'il faut aux reins dès que l'on souffre ; elles les fortifient et sont une garantie contre la maladie.

Toutes pharmacies, la boîte : 4 fr. 40 ou franco 6 boîtes : 25 fr. 40. H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, Paris (17e).

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. Glaser *le reputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sébastopol,*

qui visite la région depuis de longues années,

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici des preuves :

Parmi des milliers quelques personnes guéries nous autorisant à publier leur adresse.

M. GUIDETTI. rue Puy de Lôme, Maison Bernardin La Ciota (B-du-R.) hernie guérie.

M. GARNIER J.-A. quartier de la Banne, à Auriol (B-d-R) Hernie volumineuse guérie.

M. NAVARRE J. chez Mme Sauran le Couperdon à Miramas (B-du-R.) hernie guerie.

M. Armand Félix, quartier Rhunamp Orange, (Vaucluse) hernie double guérie.

M. Grailles Hillide à Tanneron par Haubeau (VAR) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à VEYNES, 11 mai Hôtel de la Gare.
à MANOSQUE, 12 hôtel Pascal.
à FORCALQUIER, 26 mai de 8 h. à 3 h. hôtel des Lices.
à DIGNE, 27 mai Hôtel BoyerMistre.
à **SISTERON**, 28 mai de 8 h. à 3 h. Hôtel des Acacias.

Nouvelle Ceinture Ventrière
Grossesse. Obésité
Matrice, Déplacement des Organes
Brochure FRANCO sur demande

MANUFACTURE DE CHAUSSURES
Confectionnées et sur Mesure
Henri Martin

Rue Saunerie, SISTERON, Basses-Alpes

M. MARTIN informe sa nombreuse clientèle qu'il tient dans son magasin la chaussure confectionnée en tous genres, pour homme, dames, fillettes et enfants à des prix très avantageux.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — **Gros et Détail** — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

9, Boulevard Gassendi, DIGNE

Médaille de Vermeil — Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux satin collés

Transformations pour Dames seulement

BLANCHISSAGE DE PANAMAS

Succursales :

SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

En Vente à

l'Imprimerie
Papeterie
Librairie

LIEUTIER

Papier Ver-à-Soie

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande - Maroquinerie de luxe

Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

SEULE !

La SOUVERAINE

de Constant LAZARE

GUÉRIRA

Enfants et Adultes

INFAILLIBLEMENT

des Vers, Coliques, Convulsions, Constipation, etc, etc...

En Vente dans toutes les Pharmacies

Dépôt Général { Laboratoires des Produits Constant LAZARE
G. DOU, Pharmacien
Place St-Honoré — AIX-EN-PROVENCE

— Dépôts Régionaux —

IMPRIMERIE - PAPETERIE - LIBRAIRIE

Maroquinerie - Articles de fantaisie

PASCAL LIEUTIER

25, rue Droite -- SISTERON — B.-Alpes

Cyclés - Automobilés - Camions - Tracteurs - Moteurs Industriels

HUILES - SSORTIMENT COMPLET D'ACCESSOIRES - NOUVE UTES

GARAGE CENTRAL

BUÈS Frères, Place de l'Eglise - Téléphone 18.

SISTERON

SOUDURE AUTOGÈNE — **Atelier de Mécanique** — **Réparations en tous genres**

AGENCE Regionale des { Bicyclettes SVELTE et PEUGEOT
Motocyclettes BLERIOT et PEUGEOT
Voiturettes E H P

En magasin : *Stocks permanents de PNEUS et Chambres* { TORRILHON vélo
DUNLOP moto
GOODRICH auto

BANDAGES PLEINS POUR POIDS LOURDS

— TOUTES AUTRES MARQUES SUR DEMANDE

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON